



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Mesure à destination du secteur du tourisme

Question au Gouvernement n° 3005

### Texte de la question

#### MESURES À DESTINATION DU SECTEUR DU TOURISME

**M. le président.** La parole est à M. Michel Castellani.

**M. Michel Castellani.** Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, jeudi dernier, le Gouvernement a permis de dissiper un peu l'épais brouillard qui entourait, depuis mars, les professionnels du tourisme. Pour autant, il n'a pas fait disparaître les nuages qui menacent ce secteur.

Du côté des professionnels, une série de mesures était attendue : prolongement et adaptation du fonds de solidarité, de l'activité partielle, exonération de cotisations sociales, report des échéances de crédits.

La saison estivale souffrira cependant d'une fréquentation bien moins importante que d'ordinaire.

De surcroît, si la réouverture des établissements devrait intervenir en zone verte le 2 juin, le flou demeure en zone rouge.

Enfin, les conditions de ces réouvertures ne sont pas connues. Quelles seront les jauges à appliquer ? Un espace de 4 mètres au carré par client sera-t-il retenu ? Quoi qu'il en soit, l'application des mesures sanitaires se traduira par un manque à gagner, y compris pour tout l'écosystème qui gravite autour du tourisme : filières d'approvisionnement, fournisseurs, producteurs locaux et j'en passe.

Pour l'ensemble du secteur, la reconstitution d'une trésorerie et surtout la capacité à investir dépendront de la réussite de plusieurs nouvelles saisons. C'est particulièrement vrai pour les territoires très dépendants comme la Corse, les zones de montagne ou l'outremer. Il est donc primordial d'adopter un plan de soutien pour le court terme et, étalé durant plusieurs années, un plan de reconstitution des capacités opérationnelles. Ces feuilles de route sectorielles devront être élaborées avec les collectivités compétentes et adaptées aux spécificités, dans une logique de différenciation qui nous tient à cœur, vous le savez.

Quelles mesures durables comptez-vous adopter pour sauvegarder ce secteur d'activité essentiel ?  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LT – Mme Aude Bono-Vandorme applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Parce que le secteur du tourisme a été frappé de plein fouet par la crise, nous avons voulu agir vite et fort et le Président de la République a lancé un véritable plan de sauvetage du tourisme. Annoncé la semaine dernière lors du comité interministériel pour le tourisme, il se traduit par un engagement de 18 milliards d'euros dont

9 milliards d'aides directes. Le financement du recours à l'activité partielle sera prolongé, le bénéfice du fonds de solidarité est lui-même prolongé jusqu'en décembre 2020, ce qui est une mesure dérogatoire par rapport aux autres secteurs, justifiée par l'arrêt complet de ce secteur qui ne pourra reprendre que très progressivement.

Parallèlement, 9 autres milliards seront consacrés au financement, à l'investissement et à la création, notamment, d'un prêt tourisme dont les bénéficiaires pourront différer de deux ans le remboursement, ce qui leur permettra de tenir deux saisons estivales. C'est une première réponse à votre question relative au nombre de saisons qu'il faudrait pour rétablir la situation.

Nous poursuivons par ailleurs notre travail avec les filières et les territoires spécifiques, en établissant des feuilles de route. Le tour de France des régions et des territoires nous a permis de commencer le travail avec les élus de Corse. Les réunions avec le président de la collectivité territoriale, les représentants de la filière, comme l'UNIA – Université Nice inter-âges – ou le Cercle des grandes maisons corses, nous ont permis de rassembler nombre de propositions auxquelles nous continuerons de réfléchir ensemble. Nous avons d'ailleurs fixé une clause de rendez-vous très bientôt.

Je salue également l'action des services de l'État au travers de celle du préfet Franck Robine.

Nous sommes tous mobilisés pour soutenir le secteur du tourisme et l'aider à reconquérir sa clientèle.  
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. Michel Castellani.

**M. Michel Castellani.** Je vous remercie pour votre réponse mais je me permets d'insister. De nombreuses entreprises sortiront exsangues de cette crise et seul un plan étalé sur plusieurs années leur permettra de survivre et de reconstituer leur capacité d'investissement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Castellani](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (1<sup>re</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3005

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [20 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mai 2020](#)